

Réservé à l'administration

EVALUATION DES ELEVES

(A compléter uniquement si vous ne récupérez pas les données du LSU dans Affelnet)

Evaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture	Maîtrise insuffisante 10 pts	Maîtrise fragile 25 pts	Maîtrise satisfaisante 40 pts	Très bonne maîtrise 50 pts
Langue française				
Langues étrangères, et le cas échéant, langues régionales				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Langages des arts et du corps				
Méthodes et outils pour apprendre				
Formation de la personne et du citoyen				
Systèmes naturels et systèmes techniques				
Représentations du monde et activité humaine				

Convertir les évaluations dans les disciplines en points, puis effectuer la moyenne des points obtenus.

Ex : Trim. 1=10 de moyenne, Trim.2=15 de moyenne, Trim.3=12 de moyenne

Points à saisir dans Affelnet = $(13pts+16pts+13pts)/3=14$ points

: voir fiche d'aide à la conversion des notes en points sur le site www.ac-nantes.fr rubrique orientation et insertion

Evaluations des disciplines	Objectifs non atteints Si 0 < Note < 5 3 points	Objectifs partiellement atteints Si 5 ≤ Note < 10 8 points	Objectifs atteints Si 10 ≤ Note < 15 13 points	Objectifs Dépassés Si 15 ≤ Note < 20 16 points
Français				
Maths				
H.Géo, Ens. Moral et Civique				
LV1				
LV2				
EPS				
Arts Plastiques Ou Enseignements artistiques Ou Education .Socio. Culturelle				
Education Musicale				
SVT Ou Biologie-Ecologie				
Technologie Ou Sciences et Technologie				
Physique-Chimie				
Découverte professionnelle Ou Ens. Technologique prof.				



PHASE PRINCIPALE D'AFFECTION

FICHE DE VŒUX PALIER 3EME

Demande vers une première année de C.A.P,
seconde professionnelle BAC PRO et
seconde générale et technologique
de l'enseignement public et privé sous contrat*

Rentrée 2018

Les résultats de l'affectation seront prononcés le mardi 26 juin

Identité de l'élève

1

NOM et PRENOM :

Date de naissance : / ... / Masculin Féminin

Numéro INE-RNIE (Identifiant National Elève) :

Classe : LV1 : LV2 :

Etablissement (Nom et Code postal) :

Boursier : Oui Non

2

Responsables :

1- Représentant (Mère) - NOM et PRENOM :

Adresse, code postal et ville de résidence :

☎ : @ :

2- Représentant ou autre personne en charge de l'élève - NOM et PRENOM :

Adresse, code postal et ville de résidence :

☎ : @ :

Code zone géographique de l'élève :

*Les élèves scolarisés dans l'enseignement privé qui ne souhaitent formuler aucun vœu vers l'enseignement public ne sont pas concernés par cette fiche.

INFORMATIONS AUX RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE

Elèves ayant participé à la première phase d'affectation

- **Pour une formation en voie pro. publique (vœu de pré-affectation)**

Education Nationale, Agricole.

Si l'élève a formulé un vœu de pré-affectation et qu'il a été pré-affecté, il peut maintenir son choix en vœu 1 (affectation garantie à la rentrée) ou refuser cette pré-affectation en formulant un nouveau vœu à la phase principale. Si l'élève n'a pas été retenu, il formule le ou les vœux souhaités avec la possibilité de redemander le même vœu.

- **Pour une formation à recrutement sur dossier**

1ère année de C.A.P et 2nde pro. Aéronautique (étabts publics), 2nde pro. Métiers de la Sécurité (étabts privés et publics), 2nde pro CGEM option marin de commerce, 2nde pro CGEM option pêche, 2nde pro Electromécanicien marine (étab public), 2nde spécifique STHR (étabts publics)

L'élève indique son choix en vœu 1 s'il a été retenu (garantie d'affectation à la rentrée) ou s'il a été classé en liste supplémentaire et qu'il souhaite maintenir sa candidature. L'élève indique d'autres vœux s'il renonce à sa candidature.

- **Pour une formation en apprentissage**

Les coordonnées de l'élève ont été transmises au CFA demandé pour qu'il soit accompagné dans son projet. L'élève indique ce choix en vœu 1 s'il a signé un contrat d'apprentissage et qu'il s'agit toujours de son vœu prioritaire.

Vœux pour la phase principale d'affectation

- **Pour une formation vers l'enseignement public**

2nde professionnelle BAC PRO, 1ère année de C.A.P et 2nde générale et technologique Education Nationale, Agricole

L'affectation dépend d'un barème établi à partir de critères académiques. Selon la formation demandée, les éléments pris en compte peuvent être les compétences du socle et les évaluations disciplinaires, l'avis du chef d'établissement d'origine, des critères géographiques. Afin de départager des candidats qui auraient un **barème identique** pour un même vœu portant sur une formation professionnelle et quelques formations de 2nde GT soumises à régulation, une priorité sera accordée aux élèves des établissements relevant de l'éducation prioritaire (REP, REP +) ou d'une politique de la ville (quartiers prioritaires), élèves boursiers de l'année en cours.

Pour les formations de la voie professionnelle, l'élève peut formuler des vœux qu'il ait ou non participé à la première phase d'affectation. Si l'élève demande une affectation en 2nde générale et technologique, il est impératif de formuler au moins un vœu dans son lycée de secteur.

- **Pour une formation vers l'enseignement privé sous contrat**

1ère année de C.A.P, 2nde professionnelle BAC PRO et 2nde générale et technologique Education Nationale et Agricole dont MFR

Chaque établissement définit ses critères d'admission et renseigne sur Affelnet ses décisions. Il est impératif pour ces vœux de prendre contact avec l'établissement demandé.

- **Pour une formation à recrutement sur dossier**

ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC, Internationales, Musique et Danse, STHR, Aéronautique, Métiers Sécurité, Maritime

L'établissement organise une commission d'examen des dossiers pour réaliser un classement des candidatures. L'élève indique son choix en vœu 1 s'il a été retenu (garantie d'affectation à la rentrée) ou s'il a été classé en liste supplémentaire et qu'il souhaite maintenir sa candidature. L'élève indique d'autres vœux s'il renonce à sa candidature.

- **Pour une formation en apprentissage**

L'élève peut indiquer la formation qu'il envisage. Dans tous les cas, il doit rechercher un employeur pour signer un contrat et prendre contact avec le CFA demandé.

Vœux de l'élève

3

Vous pouvez formuler jusqu'à quatre vœux, à classer par ordre de préférence :

L'établissement effectue la saisie des vœux en conformité avec la décision d'orientation du chef d'établissement.

Vœu 1	Vœu 2	Vœu 3	Vœu 4
Formation :	Formation :	Formation :	Formation :
Spécialité ou enseignement d'exploration :	Spécialité ou enseignement d'exploration :	Spécialité ou enseignement d'exploration :	Spécialité ou enseignement d'exploration :
Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :
Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Dérogation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Compléter la fiche « demande de dérogation » et l'adresser à la DSDEN ¹ du département demandé avant le 1er juin.			
Réservé à l'administration			
Code vœu :	Code vœu :	Code vœu :	Code vœu :
Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> P	Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> P	Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> P	Avis du chef d'établissement : <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> P

- **Dossier médical** : Oui (Envoyer les éléments justificatifs au médecin conseil de la DSDEN) non

¹ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Signature du (des) responsable (s) :

Le :

Signature du chef d'établissement :

Le :